un mois de prison. — Martin, réservisto, classe 1908, recrutement Rhône, pour insoumission, deux mois de prison. — Monlois, Fernand, réservisto, 1901, recrutement de Saint-Omer, insoumission, un mois de prison (sur-). — Delecourt Jules, territorial, classe recrutement de Béthune, pour insoumission, vingt jours de prison. — Lefevre, soldat de 2e classe, 110e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, avec excuses d'effets non représentés, cinq ans de prison. — Brocorne, soldat de 2e classe, 127e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, deux ans de prison.

Les Méfaits du Printemps

si les vices du sang, eczéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, glandes, etc. se sont plus à craindre grâce à la Vermifonne dépuratif végétal, préparé par Mlles Assolinion, herboristes de 1re classe, 48, rue de l'Hôpital-Militaire. La boîte 0 fr. 75, par poste 1 fr. Téléph. 26.85. 6770

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE

Le Directeur de l'Institut Industriel du Nord de la France informe les jeunes gens du Département du Nord, qui posséderaient les connaissances exigées pour être admis à l'Institut Industriel et qui auraient besoin d'un subside pour ensuivre les cours, que des subventions sur les fonds départementaux, en rapport avec les ressources de leurs familles, seront mises au Concours dans les examens qui auront lieu le jeudi 25 juillet 1912, à 8 heures et demie du matin, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille.

Les candidats devront se faire inscrire à l'avance et s'adresser pour plus amples renseignements au Directeur de l'Institut, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille.

Contre la constipation rien n'est meilleur que les Pilules Suisses dépuratives, toniques, laxatives. Remède populaire efficace, bon marché par excellence. 1 fr. 50 la boîte du 50 pilules. Dépense 3 à 6 centimes par jour. Chaque pilule, 28, rue Grammont, Paris. 6854

UNE CONFÉRENCE DU Dr CALMETTE

Demain samedi 4 mai 1912, à 5 heures et demie du soir, dans la salle des Fêtes de l'Université, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, M. le docteur A. Calmette, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Lille, directeur de l'Institut Pasteur, ter une Conférence sur « le Rôle des Insectes dans la propagation des Maladies Infectieuses. »

Il n'y a seul savon réellement parfumé à l'EAU DE COLOGNE porte le n° 312. Le pain : 0 fr. 30. — Victor VAISSIER.

CONCERT POPULAIRE

Voici le programme du 4e concert populaire subventionné par la Municipalité, qui sera donné place de Tourcoing, dimanche prochain 5 mai, de 4 heures à 6 heures et demie du soir, par la Fanfare du Sud et la Chorale l' « Avenir Moulinois :

Bonne chance, pas-redoublé avec tambours et clairons, X — Marche de tête, Pacès — Kermesse improvisée (ouverture), Borrel — Au delà des Pyrénées, fantaisie, Guillemont — Grande Ouverture de concert, Delestrain — Bapanne, défilé, Gaudelroy — Tableaux champêtres, J. Ritz — Hymne à la Nuit, Laurent de Rillé — Sur les Remparts, Saintis — La Charmille, Saintis.

L'eau Minérale de Saint-Amand Source (Verbas)

Radioactivité 1.38 mMégr. minute. Cette eau est une des plus radioactives de France.

POUDRE DÉFLEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilog. 0f.48; pain blanc, id., 0 fr. 40 ; pain bis ou de ménage, id., 0 fr. 36.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Syndicat des Pêcheurs à la ligne

Le Comité du Syndicat des Pêcheurs à la ligne et des riverains de Lille et de la région, se réunira ce soir, à huit heures et demie, à « l'Elysée », 65, boulevard de la Liberté.

ROUBAIX

BLESSURES MORTELLES

M. Joseph Deweerdt, ex chauffeur de la fonderie Bondt, grièvement blessé, mercredi jour, par suite de l'explosion d'un ventilateur, est mort, hier après-midi, des suites de ses blessures.

VILLÉGIATURE

Trente-neuf garçons et trente-neuf filles des écoles laïques ont été conduits au Sanatorium de Zuydcoote, pour y séjourner un mois.

LE CIRQUE HOSTE

Toujours grand et légitime succès au Cirque Hoste et au Théâtre Renoupres. Ce sont de véritables spectacles de famille.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Jeudi, vers 7 h. 45 du matin, par suite d'un vice de construction d'une cheminée, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une chambre mansardée de l'habitation de M. Louis Lefebvre, conducteur de peine, rue Turgot, 24, détruisant pour plus de 200 fr. de linge, vêtements et objets divers. Les voisins étaient maîtres du feu avant l'arrivée des pompiers. Il n'y a pas assurance.

UNION DES TRAVAILLEURS

Ce soir vendredi, à 8 heures et demie, répétition partielle pour les seconds ténors et les barytons ; à 9 heures, ensemble. Distribution des tickets de présence donnant droit de participer au tirage des importantes primes en espèces à l'occasion du festival de Lille.

L'AMICALE SÉVIGNÉ

Le Comité de l'Amicale Sévigné informe tous les membres de l'Association que la réunion qui devait avoir lieu le dimanche 5 mai est reportée au dimanche 19 mai.

CAISSE D'ASSURANCE DE L'UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX

Pour le service des retraites ouvrières et paysannes

Le 3 juillet prochain expire le dernier délai accordé à tous les salariés visés par la loi du 5 avril 1910 et compris dans la période transitoire pour s'assurer le bénéfice des avantages concédés par les modifications apportées à la loi.

A cette date, tous les assurés obligatoires, âgés de plus de trente ans et tous les assurés facultatifs âgés de plus de 35 ans au 3 juillet 1911, qui ne se seront pas fait inscrire, se verront privés, arrivés à l'âge de 60 ans, fixé pour la retraite, des avantages accordés aux assurés de la période transitoire.

Ces avantages qui leur assurent, notamment, le droit à l'allocation annuelle de 100 francs, quel que soit le temps à parcourir jusque leur soixante ans ; le majoration de 1/10 en faveur des assurés ayant élevé au moins trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans ; le droit pour leur famille à l'allocation en cas de décès qui peut atteindre la somme de 360 francs, etc., sont de nature à faire réfléchir les travailleurs conscients et prévoyants.

L'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix a cru de son devoir d'adresser un dernier et pressant appel aux membres de la grande famille mutualiste roubaisienne.

Cet ultime appel s'adresse surtout à eux qui, après s'être fait inscrire, n'ont pas donné suite à leur première résolution, suivant en cela des exemples relevant d'un parti pris inconscient ou d'un calcul intéressé et qui vont à l'encontre de leur propre et réel intérêt.

Donc avant le 3 juillet prochain, tous les mutualistes des sociétés adhérentes à l'Union Mutualiste tiendront à être inscrits sur les listes des assurés. Ils se souviendront qu'ils ont le droit pour eux et pour les membres de leur famille de faire choix de la Caisse d'assurance de l'Union mutualistes des Cantons de Roubaix.

Ce droit est indiscutable et pour s'en assurer le bénéfice, les mutualistes et les membres de leur famille n'ont qu'à indiquer sur le bulletin d'inscription, qui est déposé à la Mairie, la Caisse d'assurance de l'Union Mutualiste, comme étant la caisse désignée par eux pour la constitution de leur pension de retraites.

Dans le cas où cette mention n'aurait pas été indiquée sur le bulletin d'inscription, ils n'ont tout simplement qu'à porter eux-mêmes la mention sur la carte annuelle qui leur est remise et à l'emplacement réservé à cet effet, ou de signer un nouveau bulletin de renseignements et de l'adresser au siège de la Caisse d'assurance de l'Union Mutualiste, 90, rue des Longues-Haies.

Cette mention doit être ainsi libellée : Caisse d'assurance de l'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix.

Il est inutile de refaire ici l'exposé des avantages que présente la Caisse d'assurance de l'Union Mutualiste, tous les assurés en ont parfaitement compris l'importance, étant d'ailleurs bien renseignés sur la valeur et les garanties qu'offrent les organisations financières gérées et administrées sous le contrôle de l'Etat et avec le concours des intéressés.

Condition publique des Matières textiles

DE LA VILLE DE ROUBAIX

RELEVES MENSUELS COMPARATIFS

Mois d'Avril 1910

Soies, 3.368 k. ; laines peignées, 3.022.273 k. ; laines filées, 762.364 k. ; blousses et laines diverses, 271.429 k. ; cotons, jute, lin, 565.615 k. — Total : 4.625.049 k.

Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 54.529 k.

Conditionnement, 11.357 1/2 opérations ; tirage, 4.563 opérations ; décreusage, 21 opérations ; dégraissage, 268 opérations.

Mois d'Avril 1911

Soies, 3.876 k. ; laines peignées, 3.254.572 k. ; laines filées, 647.316 k. ; blousses et laines diverses, 196.776 k. ; cotons, jute, lin, 413.336 k. — Total : 4.515.876 k.

Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 70.198 k. ; d'Anvers, 31.123 k.

Conditionnement, 11.152 opérations ; tirage, 3.376 opérations ; décreusage, 29 opérations ; dégraissage, 233 opérations.

Mois d'Avril 1912

Soies, 4.274 k. ; laines peignées, 3.048.602 k. ; laines filées, 629.468 k. ; blousses et laines diverses, 335.721 k. ; cotons, jute, lin, 592.800 k. — Total : 4.590.369 k.

Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 41.767 k. ; d'Anvers, 10.526 k.

Conditionnement, 11.257 1/2 opérations ; tirage, 3.685 opérations ; décreusage, 57 opérations ; dégraissage, 171 opérations.

TOURCOING

UN ATTELAGE TAMPONNÉ PAR UN TRAMWAY

Avant-hier, dans la soirée, le car M, se dirigeant vers la Croix-Rouge, a tamponné à l'angle des rues du Collecteur et des Guisnes, une voiture de la Boulangerie Tourquennoise. La violence du choc fut telle que l'essieu de la voiture ayant été brisé, la voiture versa sur la voie publique. Il n'y eut pas d'accident de personne.

RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE

Hier à midi, M. Edouard Houry, employé à la mairie, fut renversé, rue du Halle, par un cycliste qui descendait cette rue à une très vive allure. M. Houry contracta deux plaies contuses de la nuque et de la région frontale. Le blessé reçut les premiers soins chez M. Edmond Desplechin, peintre. Il se rendit ensuite chez M. le docteur Huriez, qui sutura les plaies.

Indépendamment de ses blessures, M. Houry, du fait de l'accident, perdit son lorgnon en or, système horizontal de fabrication anglaise.

La personne qui aurait trouvé ce pince-nez serait bien aimable de le rapporter, contre récompense, rue Maréchal-Brune, 8.

TOMBE MALADE

Lucas Arthur, 38 ans, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, est tombé malade, hier soir, sur la voie publique, rue de Roubaix. Les passants le relevèrent et quelque temps après il put regagner son domicile.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— Chez M. Tiberghien frères, rue de Paris, M. Loncke Rémy, 28 ans, cuibreur, en retirant une courroie de la poulie, a reçu des paillettes de fer dans la main gauche. 12 jours de repos.

— M. Rojsa Auguste, 36 ans, menuisier, a eu la main gauche prise à une roboteuse. Plaies nux annulaire et auriculaire droits. 20 jours.

— M. Florin Carlos, 50 ans, laveur, rue du Moulin, est tombé à la renverse en déchargeant des laines d'un camion. Fracture de la cuisse droite. 3 mois de repos.

JAMBE FRACTURÉE

M. François Veros, âgé de 65 ans, né au Risquons-Tout, commune de Mouscron, au service de M. Vanzeveren, teinturier, Belle-Vue, conduisait un camion chargé de bobines. Voyant que quelques bobines étaient mal arrangées, il monta sur le camion que du Haze, perdit l'équilibre et tomba. Il fut relevé. Il avait une jambe fracturée.

IL MENDIAIT

Hier au soir, les gendarmes de Tourcoing ont arrêté Laurien Adolphe, qui mendiait sur la voie publique. Il sera déféré au parquet.

SOCIÉTÉ MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE L' « UNION TOURQUENNOISE »

Le général Lebas, gouverneur de Lille, est venu hier soir passer l'inspection de notre Société municipale de gymnastique.

Arrivé par le Mouvy, il s'est rendu directement au Gymnase Municipal où étaient réunies les trois sections de l' « Union Tourquennoise », pupilles, adultes et élèves du cours de préparation militaire.

Il s'est intéressé à l'organisation de la Société dans ses plus petits détails et a tenu à se rendre compte de la méthode d'éducation physique en usage à la Société. Il a vivement félicité M. Louis Delannoy, moniteur-chef, des résultats obtenus.

Les concerts de cette année ont particulièrement retenu son attention ; ils ont exécuté devant lui différents mouvements du Manuel d'instruction militaire ; le général en a souligné la correction.

La section de concours qui se rendra prochainement à Lévin a exécuté différents exercices aux appareils qui ont été très réussis.

Enfin, le général a passé en revue la section des pupilles et a demandé pour eux, ainsi que pour tous les sociétaires du reste, l'établissement d'un carnet de santé comme celui en usage dans les écoles.

Le général Lebas s'est retiré vers 9 h. 1/4, après avoir adressé à M. H. Robbe, président de l'Union et aux autres dirigeants, ses plus vives félicitations et ses meilleurs encouragements.

LE CLASSEMENT DES VOITURES-AUTOMOBILES

La commission chargée de procéder dans le département du Nord au classement des voitures-automobiles susceptibles d'être requises pour le service de l'armée, se réunira sur la Grande-Place de Roubaix, le 15 mai, à trois heures de l'après-midi, afin d'examiner les automobiles des localités de Tourcoing et de Neuville-en-Ferrain.

AUTOUR DE LILLE

ATTICHES

Elections Municipales. — Les membres de la Ligue Républicaine d'Attiches sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu demain samedi à 8 heures et demie du soir, chez Vahé. Ordre du jour : Présentation des candidats aux élections municipales.

WATTIGNIES

Trois wagons en feu. — Trois wagons de marchandises, ont subitement pris feu, mercredi, entre les gares de Wattignies, Templemars et Seclin.

Les trois wagons en flammes furent aussitôt séparés des autres et dirigés sur la gare de Wattignies-Templemars.

Après de multiples efforts, les pompiers, réussirent à éteindre l'incendie.

Deux wagons sont complètement détruits ; le troisième est surtout endommagé.

Les dégâts, très importants, sont purement matériels.

SECLIN

Un incendie. — Hier, dans la soirée, un commencement d'incendie s'est déclaré à la distillerie Delaune et Cie. Le feu a été éteint après trois quarts d'heure et les dégâts sont assez importants.

HEM

Inquiétante disparition. — La police est informée de la disparition depuis deux jours, du nommé Henri Delsaute, ouvrier rencon, âgé de 19 ans, domicilié au hameau du Bas-Voisinage.

Le jeune homme qui était au service de M. Oscar Briffaut, entrepreneur, se fit régler son compte mardi, puis se dirigea vers Roubaix.

Il ne paraît pas avoir plus de 15 ans, souffre des yeux et est habillé très modestement.

Sa famille est dans la désolation.

Lacération d'affiches. — Une plainte au parquet. — Il faut croire que la profession de foi des candidats de concentration républicaine gêne quelque peu certaines personnages ; il peine était-elle apposée qu'elle était lacérée.

Une plainte a été déposée immédiatement entre les mains de M. le Procureur de la République qui informe.

NORD

DOUAI

Mendicité. — Les nommés Gustave Vérin, 30 ans, peigneur à Roubaix, rue de l'Epeule, et Juliette Garbez, 39 ans, se disant ménagère à Denain, ont été arrêtés pour mendicité en réunion et mis à la disposition du parquet.

Disparu. — On signale la disparition survenue le 27 avril, de M. Eugène Clugniez, 49 ans, mécanicien, pensionnaire de M. Dumont, cabaretier, boulevard de l'Industrie.

Renversé par une voiture. — Un cycliste, Antony Gidon, 36 ans, demeurant rue de Cambrai, a été renversé, boulevard Pasteur, par la voiture de M. Carou, laitier à Bellone.

Le ventre de Douai. — Voici la statistique des bêtes tuées à l'abattoir pendant le mois d'avril écoulé : 88 bœufs, 55 taureaux, 250 vaches, 292 veaux, 813 moutons, 481 porcs, 36 chevaux, soit en total 2045 têtes de bétail.

Mouvement de la population. — Pendant le mois d'avril, il a été enregistré au bureau de l'Etat civil 70 naissances, 36 mariages, 2 divorces, 53 décès, 6 mort-nés.

AVESNES

Société de Jeunesse. — Samedi 4 mai, à 8 heures et demie, salle de la mairie, réunion des membres de la Société de Jeunesse. Objets : Statuts ; bal du 19.

Théâtre municipal. — Samedi 4 mai, salle du théâtre, représentation de Frégoly.

COMMEGNIES

Nécrologie. — Jeudi 2 mai, à 2 heures, ont eu lieu à Commegnies, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de Mme Joseph Simon, née Floria Hennion, sœur de M. Hennion, le distingué directeur de la sûreté générale à Paris.

WIGNEHIES

Nécrologie. — Jeudi matin, à 11 heures, ont eu lieu à Wignehies, les funérailles civiles de M. Henri Boulgard, receveur buraliste. De nombreuses sociétés de libre-pensée et de nombreux amis ont accompagné au champ du repos ce bon républicain.

ETREUNGT

Arrestation. — Lundi après-midi, les gendarmes de Saint-du-Nord ont mis en état d'arrestation, au Café Navarre, le nommé Prévost Emile, 28 ans, domestique, qui, pris de boisson, faisait l'apologie de Bonnot et de Garnier et menaçait les passants de son couteau.

Plusieurs fois condamné pour violences et menaces à Caronilles et à Boulogne. Prévost a été conduit à la maison d'arrêt d'Avesnes.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LIÉVIN

Nominations. — M. F. Kiefter, commissaire de police, vient d'être promu de troisième classe et nommé commissaire spécial adjoint, en résidence à Longwy.

Nous présentons nos félicitations à M. Kiefter, qui laissera un excellent souvenir parmi la population Lévinoise.

AU SALON des Artistes Français

Les exposants septentrionaux

Mardi dernier a eu lieu le vernissage de la 139e exposition de la Société des Artistes Français au Grand-Palais des Champs-Elysées. Voici, pour notre région, la liste des exposants et de leurs œuvres dans les diverses sections.

PEINTURE

MM. Aikan-Levy, d'Amiens : « Intimité » et « En Flandre ».

François Baude, d'Houplines : « Le Sommeil » et « Départ pour la guerre ».

Mlle Edmée Belval, de Lille : « Portrait de ma mère. »

MM. Berne-Bellecour : « Bords de rivière ».

Pierre Boissart, de Valenciennes : « Moulin en Flandre ».

Henry Bonnefoy, de Boulogne-sur-Mer : « La Soif » et « Au Repos ».

Jules Boquet, d'Amiens : « La Communionte » et « La Leçon ».

Carlos Bufin, de Tourcoing : « Coin de Marché en Flandre » et « Petit Marché à Bruges ».

Henri Caron, d'Abbeville : « Départ ».

Léon Cassel, de Lille : « Bruges ».

Joseph Chauleur, de Lille : « Intimité ».

Alphonse Chigot, de Valenciennes : « Les Reliques du Combat ».

Eugène Chigot, de Valenciennes : « L'Exposition de Roubaix, soir d'illumination » et « L'Automne au Château ».

Remy Cogghe, de Roubaix : « Hangar de lerma en Flandre ».

Horace Colinaire, de Villers-Bretonneux : « Le Tisserand » et « Intérieur picard (femme épluchant des légumes) ».

Léon Comerre, de Trélon : « Portrait de Mme X... » et « La veillée de l'Ange ».

Mme Cotard-Dupré, de Saint-Quentin : « La Fille du ferme » et « Sous les arbres ».

MM. Robert de Jonckeere, de Loos : « Portrait d'un abbé ».

Henry Deincroix, de Solesmes : « Repos du soir » et « Vaches à l'abreuvoir ».

Adrien Demont, de Douai : « Soleil d'automne » et « Premières neiges ».

Mme Demont-Breton, de Courrières : L'aleule » et « Grande marée d'équinoxe ».

MM. Georges Dervaux, de Tourcoing : « Espoir déçu ».

Ernest Desurmont, de Tourcoing : « La petite chèvre ».

Eugène Deully, de Lille : « Pensive ».

Georges Dilly, de Lille : « La chorlable », « Un soir en Flandre ».

Mme Pauline Dubron, d'Arras : « Chez la fruitière ».

MM. Georges Duvillier, de Tourcoing : « L'épave ».

Julien Duvocelle, de Lille : « Tête de femme, étude ».

Grégoire Finez, de Saint-Saulve : « Retour des champs ».

Miles Foutaine, d'Arres : « Portrait de Mme P. »

Germaine Frases, de Roubaix : « Les cuivres ».

MM. Edouard Gelhay, de Bénine-sur-Vesles : « Prélude ».

Gustave Grau, d'Haubourdin : « Pour la promenade », « Le Soir ».

Charles Queldry, d'Amiens : « Fileuse pigeons ».

Henri Harpignies, de Valenciennes : « Vallée de Castellar à Menlon », « Les Oliviers ».

Mlle Mathilde Hautrive, de Lille : « Berger de la campagne romaine ».

M. Hubert Hessat, d'Estrées-Deniécourt : « Portrait de jeune fille », « Clocher de Deniécourt ».

Mlle M.-A. Izart, de Roubaix : « Rosier jaune », « Bagatelle ».

MM. Henry Jacquet, de Tourcoing : « Les « Chelards » du Courgain de Calais ».

Léon Jacquet, d'Anzin : « Maigre recette ».

Edmond Jamois, de Lille : « Nomades aux portes de Lille ».

Jules Jnets, de Saint-Omer : « La soupe chez les Petites Sœurs des Pauvres ».

Lucien Jonas, d'Anzin : « Le Nid », « Dans l'atelier du patron ».

Mme Lauvernay-Petitjean, d'Amiens : « Chrysanthèmes », « Quarantaines ».

MM. Marcel Lavallard, de Douai : « La bonne lisane ».

Joseph Layraud, de Valenciennes : « Napoléon et le Pape », « Portrait de Mlle D... ».

Louis Leclercq, né à Guines : « Sérénité ».

Emile Maillard, d'Amiens : « L'Epi ».

Georges Maroniez, de Cambrai : « Une éclaircie », « Flânerie ».

Oscar Magré, de Péronne : « En Bretagne ».

Florent Menet, de Lille : « Corrida de Novillos ».

Arthur Midy, de Saint-Quentin : « Le Vieux sonneur », « Devant le vitrail ».

Mlle Alix Morael, de Dunkerque : « Vieilles flamandes », « A la cuisine ».

MM. Charles Moulin, de Lille : « Le Renouveau », « Plein air ».

Pierre Mussault, de Saint-Quentin : « Rive de l'Odet ».

Edmond Paléziaux, d'Equihen : « Après l'orage dans les falaises », « Grande marée à Equihen ».

César Patlein, de Steenvoorde : « Un passage bien défeodu ».

Emile Planchart, de Cambrai : « Bédouine près d'une source ».

Félix Planquette, d'Arras : « Après-midi d'automne », « Matin dans la vallée de la Sée ».

Henri Ponchon, né à Roubaix : « Dernières nouvelles ».

Paul Prévost, de Villers-Guislain : « Portrait ».

Louis Quennouelle, de Saint-Quentin : « Fin du jour ».

Charles Roussel, de Tourcoing : « Femmes de pêcheurs poussant une barque pour le départ ».

Marcel Sauvaige, de Lille : « Soleil couché en Bretagne ».

Jules Scelbert, de Douai : « Satisfaction ».

Francis Tattegrain, de Péronne : « Sauvetage d'épaves », « Le discoureur ».

Louis Van de Velde, de Lille : « Les maisons sur l'eau du vieil Amiens ».

Henry Van der Weyden, de Montreuil-sur-Mer : « Les Normands ».

Albert Wallet, de Valenciennes : « Le matin près de la mare de Chanteloup », « Bords de la Seine ».

Phoenon de Winter, de Railleul : « Portrait de M. le docteur Wertheimer », « Portrait de M. Charles Delesalle, maire de Lille ».

AQUARELLES, PASTELS, DESSINS, MINIATURES

Mlle de Brullencourt, née à Douai : « Rives du Rosphors », « Causerie matinale » (miniatures).

MM. Pierre Boissart, de Valenciennes : « Chevet de l'église Sainte-Catherine de Lille » (gouache).

Silas Broux, de Roubaix : « Portrait d'une gardien de musée » (dessin).

Mme Jeanne Bureaux, de Roye : « La vieux buveur » (miniature).

M. Hector Caffieri, de Boulogne-sur-Mer : « Le quai de Boulogne » (aquarelle).

Mlle Geneviève Chochon, de Lille : « Portrait de Mme A. C. » (miniature).

Mme Colard-Dupré, de Saint-Quentin : « Les poissins » (aquarelle).

MM. Louis Deffontaine, d'Arras : « Soleil couchant au col d'Eze » (pastel).

Louis Degalbaix, de Saint-Quentin : « Pivoines », « Dahlias » (aquarelles).

Louis Delcus, de Lillers : « Soleil couchant » (aquarelle).

Mlle Demanche de Douai : « Sourire » (pastel).

MM. Eugène Deully, de Lille : « Au temps des cerises » (pastel), « Taquinerie » (sanguine).

César Drouot, de La Fère : « Aux sources du Hason ».

Julien Duvocelle, de Lille : « Tête d'homme », étude (dessin).

Mme L. Gnudefroy, d'Amiens : « Portrait » (miniature).

MM. Gustave Grau, d'Haubourdin : « Ouvriers charpentiers », « Danseuse indienne » (dessins).

Charles Queldry, d'Amiens : « Les Moutons » (fusain).

Henri Harpignies, de Valenciennes : « Paysage » (dessin).

Lucien Jonas, d'Anzin : « Les Savants », « Les dernières visites » (dessins rehaussés).

Louis Leclercq, d'Equihen : « Repos », (pastel).

René Leverd, né à Hesdin : « Danses indigènes à Boghari », « La neige à Langueau », (aquarelles).

H. Louvet, né à Lille : « Le chemin de Reyrevignes au soir » (pastel).

Georges Maroniez, de Cambrai : « Nuit d'été à Bruges », « Effet de lune sur la pinge (pastel).

Mlle Germaine Mercier, de Cambrai : « Tête de vieillard », étude (aquarelle).

M. Charles Moulin, de Lille : « Cendrillon » (dessin), « Jeune fille au crochet » (pastel).

Mlle Lucie Muller, d'Amiens : « Lilas », « Roses à contre-jour » (aquarelles).

MM. Maurice Point, de Saint-Quentin : « Mon portrait » (pastel).

Léon Prévost, né à Roubaix : « Pivoines et anémones » (gouache).

Mlle Camille Prévost, de Roubaix : « Rêverie », « Ziska (pastels).

M. Maurice Ramart, de Lille : « Portrait » (pastel).

Mlle Emilie Richer, d'Amiens : « Coin d'horticulture », « Marine au Tréport » (aquarelles).

M. Jules Scalberl, de Douai : « Sa tête », « Le Petit Javori » (pastels).

Mlle Marguerite Vallorienne, de Lille : « Portrait de M. R... » (miniature).

MM. Louis Van de Velde, de Lille : « Vieux manoir à Genlilly » (pastel).

Joseph Van Driesten, de Lille : « Le soir de Tannenberg » (aquarelle).

Jean-Louis Verchain, de Valenciennes : « Un coin de la Gorge-aux-Loups, forêt de Fontainebleau » (aquarelle).

Feuilleton du 3 mai 11

Les Diamants de Sabine

par Jean ROLLAND

— Rappelez vos souvenirs, interrompit le juge d'instruction, coupant court à ces doléances. A quelle époque Rénier vous remit-il ce bijou ?

— Une quinzaine d'années environ, répondit-elle, après avoir réfléchi. Quand il commença à me courtiser.

— Vous voyez, il ne saurait être question des diamants dérobés à Mme de Wardes, observa M. Lesueur, s'adressant à Férignol.

— Allez toujours, riposta ce dernier ; tous les chemins mènent à Rome.

— A ce moment, poursuivit le juge, vous vous rendu compte de la valeur de l'objet qui vous était offert ?

— Elle haussa les épaules :

— Bien sûr que non ; je ne prêtais garde qu'à l'attention.

— Cependant, la présence entre les mains de votre amoureux d'un joyau dont le prix n'était pas en rapport avec les dépenses qu'il pouvait se permettre aurait dû vous ouvrir les yeux.

— Est-ce que je savais ? Et puis, il me conta que cette bague lui avait été donnée en récompense d'un service rendu.

— Un service ? De quelle sorte ?

— Là-dessus, comme sur bien d'autres choses, il demeura bouche close.

— Mais par la suite, car vous avez eu tout le temps de réfléchir ?

— Même compiler que ces réflexions n'étaient pas toujours couleur de rose.

— Ne vous est-il jamais arrivé de vous demander comment il était entré en possession de cette bague ?

— J'ai cru comprendre qu'il la tenait des mêmes gens qui le nourrissaient à ne rien faire.

— Il n'exerçait donc aucun métier ?

— Bien trop grand seigneur pour se salir les doigts.

— Entendez-vous dire qu'il n'avait jamais travaillé ?

— Autrefois ; mais il ne faisait pas bon lui parler de ce temps-là, et même ce n'est que lorsqu'il avait un coup de trop, qu'histoire de rire, il blaguait son dernier patron, un ancien qu'il avait lâché en un tour de main, aussitôt qu'il n'avait plus eu besoin de trimer.

— Et la profession de ce patron ?

— Ma foi, je ne sais plus bien au juste : marinier, caffateur, un vieux tracassier qui passait sa vie sur les bateaux.

— Et ce moment, poursuivit le juge, vous vous rendu compte de la valeur de l'objet qui vous était offert ?

— Elle haussa les épaules :

— Bien sûr que non ; je ne prêtais garde qu'à l'attention.

— Cependant, la présence entre les mains de votre amoureux d'un joyau dont le prix n'était pas en rapport avec les dépenses qu'il pouvait se permettre aurait dû vous ouvrir les yeux.

— Est-ce que je savais ? Et puis, il me conta que cette bague lui avait été donnée en récompense d'un service rendu.

— Un service ? De quelle sorte ?

— Je ne trouve rien, dit-elle à la fin ; vous savez, quelqu'un qu'on n'a jamais connu.

— Aussi, pas la moindre indication ?

— Pourtant, il me semble... je jurerais que en fouillant en dent... C'est tout ce que je me rappelle.

L'ex-policier traça sur son carnet l'unique syllabe qui surnageait dans la mémoire de Reine.

— C'est peu, grommela-t-il, mais ça vaut encore mieux que rien.

— Comment avez-vous connu cet homme ? poursuivit impertinemment M. Lesueur.

— Comme on se connaît entre ouvriers. On se rencontre, on se fréquente, et on se met ensemble le jour où le cœur vous en dit.

— Vous parut-il, alors, d'une condition supérieure à la vôtre ?

— Oh ! Simon n'a jamais posé pour ça ; il ne s'embarrassait guère de jouer au monsieur.

— Son second mariage démentirait pourtant ce que vous avancez.

— Ah ! fit-elle, animée d'une colère rétrospective, vous croyez donc les riches plus propres que nous autres ? Ceux-là, pour une raison ou pour une autre, n'avaient rien à lui refuser.

— Et cette raison, vous n'avez pas cherché à la connaître ?

— Rénier n'était pas commode, et il ne laissait pas bon mettre le nez dans ses affaires. C'est quand il s'est aperçu que je me défiais que, peut-être d'accord avec son protecteur, il résolut de se défaire de moi.

— Ce protecteur, le connaissait-il avant de vous épouser ?

— Bien sûr ! Même qu'au lendemain du mariage, j'ai tout de suite compris d'où venait la galette.

— Mais, rien que cela aurait dû vous éclairer.

— Il m'aurait fait passer par un trou d'aiguille, et je n'imaginais pas avoir si vite à déclouter.

— L'harmonie ne paraît cependant pas avoir duré longtemps entre vous.

— Oh ! en marcha tout de suite à la diable. Simon buvait et cognait quand il était ivre, et puis il y eut du tirage à partir du moment où je quittai mon pays. Français, bien que fixé en Belgique, un beau jour, il m'intima l'ordre de plier bagage, et je dus consentir à le suivre.

— Quel motif donne-t-il à ce déplacement ?

— Son bon plaisir, donc. Ah ! je vous assure, un gaillard pas commode, avec lequel il fallait marcher au doigt et à l'œil, sans demander des explications.

— Mais qui, tout au moins au début, vous donnait l'argent dont vous aviez besoin.

— L'argent ! mais il filait tout droit chez le maîtroquet. Pour moi, quand je réclamais, c'étaient des gifles qui pleuvaient en guise de monnaie.

— Un moyen économique de faire bouillir la marmite, remarque l'incorrigible policier.

— En somme, la gêne qui régnait chez vous était surtout la conséquence de l'inconduite de Rénier.

— Et puis, il y avait aussi des bouts et des bus, des jours où, parti tout flambant chez le banquier, il lui arrivait de rentrer bredouille.

— Ha ! ha ! les balleurs de fonds de votre ex-ri se fatiguaient à la longue et finissaient par se faire tirer l'oreille !

— Le métier de ce personnage, observa l'ex-Lilliputien, se réarmait, si je ne me trompe, à mettre en coupe réglée le ou les individus qui devaient avoir des motifs sérieux pour le ménager.

— Oui, une variété de chantage assez réussi, mais dont les victimes ne paraissent pas dignes d'intérêt. Voyons, Reine Brice, quelle est vous impression concernant les personnages occultes que Simon pressurait sans vergogne, quelque parfois sans succès ?

Elle leva sur celui qui l'interrogeait ses petits yeux en vrille, dont le chagrin, la misère, les larmes rageuses avaient rongé les cils et enflammé les paupières, et, d'une voix âpre, où vibraient encore ses jalousies de répudiée :

— Mon impression, reprit-elle, dans une explosion de rancune, c'est qu'on lui a collé la fille quand on n'a plus rien au d'autre à lui donner.

Un silence suivit cette tirade. Férignol crayonnait des notes rapides. Florent, impassible, étudiait attentivement la corniche, et le juge d'instruction, avant de conclure, semblait occupé à peser ses mots. Il reprit enfin, presque solennel :

— Femme Brice, réfléchissez bien aux conséquences de votre déclaration. Persistez-vous à affirmer que celui qui, du tout temps, fournissait aux besoins de Simon Rénier était le même que l'homme dont il est devenu le gendre ?

— Oui ! oui ! cent fois oui ! répliqua-t-elle avec violence. Et qui donc se serait embarrassé d'un pareil type, sinon quelqu'un qui devait avoir fait avec lui quelque sale coup ?

A la suite de cet interrogatoire, Lavergne et Guillaume de Lorme qui en attendaient l'issue, furent introduits dans le cabinet du juge d'instruction.

— En résumé, dit celui-ci, cette femme m'a l'air d'être sincère. Elle ne paraît pas avoir trempé dans les actes certainement délictueux dont Génier aurait probablement à rendre compte s'il était encore au nombre des vivants. Il serait, toutefois, prudent d'avoir l'œil sur elle.

— Savez-vous que ça ne va pas mal, fit un sourdine Lavergne, s'adressant à Férignol.

— Dites que ça marche comme sur des roulettes ; il n'y a d'ailleurs que le premier pas qui coûte, expliqua le policier, qui exultait, et qui, rendu à ses instincts de chasseur d'hommes, semblait rajeuni par le succès. Ce Rénier-là m'a tout l'air de ressembler terriblement au vourien congédié par le comte Huberi.

— A vous maintenant d'en avoir le cœur net et de savoir du même coup pour quelles peccadilles ce drôle était recherché.

— Je jurerais que quand nous aurons découvert le pot aux roses, nous serons fixés sur la canaillerie qui a rivé les deux gredins l'un à l'autre, après leur avoir vraisemblablement rempli le gousset.

— Ceci, c'est peut-être promettre plus qu'on ne peut tenir.

— Laissez donc, ce serait vraiment dommage de s'arrêter en si beau chemin. Je gagerais, au contraire, que la victime et son beau-père sont des chenapans des mieux réussis. Parole, ces gens-là m'intéressent. Ce sont des coquins qui ne manquent pas de goût et qui n'ont pas la banalité des vulgaires escarpes qui opèrent sur les grands chemins. Il n'y a pas jusqu'à re Justin Florent qui ne soit une assez jolie variété de pied plat. Mais n'oublions pas que s'il est de la race de ceux qu'on congédie généralement d'un coup de pied quelque part, cette tripouille nous a quand-même rendu service.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, rue Nationale, Lille